



## INFORMATION PRESSE

N°2024/04

Saint-Étienne du Grès, le 31 octobre 2024

### Notre-Dame du Château bénie par le Pape François

**Saint-Étienne du Grès met à l'honneur son patrimoine en lançant la restauration de la chapelle millénaire de Notre-Dame du Château. Après avoir signé la convention avec la Fondation du Patrimoine permettant de lancer la collecte de dons pour le financement participatif, ce rendez-vous à Rome avec le Souverain pontife, est une étape symbolique dans ce vaste programme.**

Mercredi 30 octobre, à l'occasion d'une audience papale Place Saint-Pierre au Vatican, le maire de Saint-Étienne du Grès Jean Mangion, accompagné de son premier adjoint Claude Sanchez, représentant le Conseil municipal, ont présenté au Saint Père de la statue de Notre-Dame du Château, une réplique qui prendra sa place une fois la chapelle restaurée. Le Pape François a écouté les raisons de la démarche et a béni la statue.

Après la cérémonie, Jean Mangion a réagi : « *Je n'oublierai jamais cette émotion sous les yeux de Notre-Dame du Château devant la ferveur de pèlerins venus du monde entier. Un homme et le Pape se parlent* ».

#### Rappel

En septembre 2023, le Président de la République lance la collecte nationale pour la sauvegarde du patrimoine religieux des petites communes par la Fondation du Patrimoine : la Chapelle Notre-Dame du Château fait partie de la liste des 100 bâtiments retenus.

Avec un budget estimé à 1M€, la commune de Saint-Étienne du Grès, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine Provence-Alpes-Côte d'Azur, a lancé une campagne de financement participatif afin de réunir les 150 000 € manquants.

Pour faire un don :

- directement sur le site sécurisé de la Fondation du Patrimoine <https://urlz.fr/sPgF>
- en utilisant les dépliants diffusés par la Mairie de Saint-Étienne du Grès

Jusqu'au 31 décembre 2025, les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt de 75 %

PJ : Photo crédit photo obligatoire ©Vatican media

